



## Atelier de danse Carole Brouard

176, rue Guay et 35, boul. St-Raymond, Gatineau (Québec)  
 Téléphone : 819 663-0820 (Gatineau) et 819 778-0820 (Hull)  
 Courriel : atelierdedansecarolebrouard@videotron.ca  
 Site Web : [www.atelierdedansecarolebrouard@videotron.ca](http://www.atelierdedansecarolebrouard@videotron.ca)

### FORMULAIRE D'ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DES POLITIQUES RELATIVES À L'INSCRIPTION D'UN OU D'UNE ÉLÈVE

À titre de personne responsable de \_\_\_\_\_,

je soussigné, \_\_\_\_\_ atteste avoir pris connaissances des politiques relatives à l'inscription aux cours de danse offerts par L'Atelier de danse Carole Brouard. Je comprends les termes et conditions inscrits ci-dessous et les appliquerai au courant de l'année.

#### 1. FRAIS ET LES PAIEMENTS

- 1.1 Les frais d'inscription annuels de 25,00\$ ne sont pas remboursables.
- 1.2 Les frais mensuels inscrits sur le formulaire d'inscription de chaque élève seront répartis sur une période de 9 mois cette année, soit du mois de septembre au mois de mai. La saison comprend 36 semaines de cours.
- 1.3 Lors des congés fériés, les deux ateliers de danse sont fermés et les cours ne sont ni repris ni remboursés. (Exemples : La fête du Travail, la fête de l'action de Grâce, la Journée nationale des Patriotes, le congé de Pâques.)
- 1.4 L'Atelier n'est pas responsable des absences volontaires et involontaires des élèves. Si l'élève doit s'absenter en classe, son cours ne sera pas remboursé.
- 1.5 Les frais mensuels de cours ne payent que les frais de cours de danse et ne comprennent ni les frais de costumes ni les frais de billets de spectacles.
- 1.6 Les paiements mensuels doivent être déboursés lors de la première semaine du mois en cours. L'Atelier se réserve le droit d'ajouter des frais de retard de 10,00\$ si cette politique n'est pas respectée. Des frais de retard seront ajoutés mensuellement jusqu'à ce que le compte soit à jour. L'élève dont le compte est en souffrance pourra d'ailleurs se voir interdire l'accès à ses cours de danse jusqu'à ce que les paiements dus soient déboursés.
- 1.7 Pour tout paiement déboursé par chèque ou par prélèvement bancaire sans provision, un frais de 35,00\$ sera facturé au compte de l'élève. Le responsable des paiements devra se présenter en personne à l'atelier pour régler le compte.
- 1.8 Dans l'éventualité d'une augmentation des taxes (provinciales ou fédérales), L'Atelier se réserve le droit d'ajuster les frais mensuels de cours, et ce, à tout moment durant la saison.

## 2. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

2.1 L'inscription d'un(e) élève à un ou des cours de danse est valide jusqu'à la fin de la saison en cours ou jusqu'à ce que le parent informe officiellement l'une des réceptionnistes de L'ADCB d'une quelconque rupture de contrat. Si un(e) élève désire abandonner son cours de danse, le mois en cours ne sera pas remboursé, mais les mois suivants ne seront pas facturés au compte. Par ailleurs, les chèques post datés des prochains mois seront détruits ou vous seront remis en mains propres, puis les prélèvements bancaires seront arrêtés.

## 3. COSTUMES

3.1 Les dépôts pour les costumes sont obligatoires et ne sont pas remboursables.

3.2 Les frais de costumes ne comprennent pas les frais d'ajustements apportés par les couturières.

3.3 Si un élève abandonne son cours et que son costume a déjà été commandé, le prix du costume doit être payé dans son intégralité. Lorsque reçu, le costume appartiendra à l'élève et le parent responsable pourra venir le chercher à la réception.

## 4. INFORMATION

4.1 Tout au long de l'année, des manchettes et des communiqués sont publiés sur le site Web de L'ADCB; il est du devoir des parents et des élèves de consulter le site internet fréquemment et préférablement, de se créer un compte sur le portail en ligne afin de recevoir les avis automatisés.

## 5. PHOTOS ET VIDÉOS

5.1 J'autorise, par la présente, la diffusion de toute image ou vidéo de mon enfant mineur, en tout ou en partie, individuellement ou avec d'autres images ou vidéos sur le site Web de L'Atelier de danse Carole Brouard et sur d'autres sites officiels, ainsi qu'à des fins médiatiques, y compris lors de présentations promotionnelles et de campagnes de publicité. J'autorise également la diffusion et l'utilisation de tout matériel média créé par mon enfant au nom de L'Atelier de danse Carole Brouard.

5.2 Je renonce à mon droit à la protection des renseignements personnels et à toute compensation auxquels je pourrais avoir droit en lien avec l'utilisation du nom de mon enfant, y compris les droits sur une copie écrite découlant de la production, de la modification et de la promotion d'une vidéo.

En signant ce formulaire, je dégage L'Atelier de danse Carole Brouard ainsi que ses professeurs de tout blâme et prestations advenant une ou des blessures, une perte ou des dommages, subis durant sa participation aux activités. Par ce fait, j'en assume l'entière responsabilité.

L'acceptation de ce contrat signifie l'acceptation de tous les termes tels qu'ils vous sont présentés. Pour que l'inscription soit valide, le présent formulaire doit être signé par l'élève (18 ans et plus) ou d'un parent.

Signature de la personne responsable \_\_\_\_\_ (Date) \_\_\_\_\_

Signature du responsable ADCB \_\_\_\_\_ (Date) \_\_\_\_\_